

suivra ce chemin et enfin, quand les impressions sensibles auront été assez répétées, toute impression passera par cette voie sans impressionner le centre *E*. — Le centre *E*, centre conscient, ainsi supprimé, l'action nerveuse primitivement consciente deviendra inconsciente, automatique et comme machinale. Mais si, pendant un certain temps, les impressions sensibles en *I* ne se produisent plus, la voie directe perd peu à peu cette aptitude acquise à une transmission plus rapide, et quand l'excitation sensitive se reproduit, la résistance au passage ayant augmenté dans le circuit *A B C*, une partie de l'excitation prend la voie indirecte *A B D*, arrive au centre *E*, et l'action nerveuse redevient consciente.

Dans le second cas, il n'y a plus besoin d'imaginer de centres conscients distincts, et la voie indirecte n'a plus de raison d'être ; c'est le degré de rapidité de la transmission à travers le centre *B* qui détermine la conscience ou la non-conscience.

L'impression chemine-t-elle fréquemment, la transmission, par suite de l'habitude même, devient très rapide ; il y a inconscience et l'acte est mieux exécuté. Au contraire, si l'excitation n'a pas l'habitude de prendre cette route, la transmission est plus lente et s'accompagne de conscience. Il en est de même lorsque l'impression s'exerce avec plus d'énergie que d'habitude sur le centre *B*. Cette hypothèse permet de comprendre que les actions nerveuses de la vie organique, inconscientes à l'état de santé, deviennent conscientes dans l'état de maladie.

L'organisation cérébrale, condition nécessaire des phénomènes intellectuels, peut se modifier incessamment sous l'action des impressions venues de l'extérieur ou du corps lui-même. De ces modifications, les unes peuvent n'être que temporaires et ne laissent aucune trace de leur passage sur les centres nerveux ; les autres, au contraire, impriment des modifications indélébiles qui donnent lieu à ce qu'on appelle *l'organisation acquise*, c'est-à-dire l'habitude, que l'on a placée en regard de *l'organisation innée*.

Mais qu'on le remarque bien, si notre organisation intellectuelle comprend une activité innée, celle que l'enfant apporte en venant au monde, cette activité n'est elle-même qu'une aptitude acquise par l'hérédité, le résultat des sensations, des

idées, des expériences lentement accumulées, pièce à pièce, de génération en génération, et fixée par l'hérédité, activité que l'on peut placer en regard de l'énergie mentale acquise par l'expérience individuelle et l'éducation, mais qui ne saurait lui être opposée. Chacun vient au monde avec des aptitudes intellectuelles, avec une énergie mentale potentielle propre qui dépend de l'inégalité de l'organisation cérébrale, mais s'il y a une organisation cérébrale native ou innée, contenant virtuellement une certaine activité psychique qui pourra se manifester plus tard, il n'y a pas *d'idées innées*, car « les idées ne sont que des rapports entre des perceptions, et les perceptions ne peuvent provenir que de sensations et d'impressions sensibles. » La sensation, voilà donc le matériel brut de l'intelligence. Elle est le point de départ des perceptions, des idées, des volitions, des mouvements, en un mot de tout ce qui constitue l'activité psychique (Beaunis).

Et qu'est-ce que la sensation ? Un état de conscience déterminé par des impressions venues de l'extérieur ou de notre propre corps.

La sensation n'est primitivement qu'un état de conscience, nous l'avons déjà dit, et ce n'est que par l'exercice et par les comparaisons diverses les unes avec les autres que nous arrivons à rapporter la sensation à une cause déterminée. En réalité, nous ne connaissons pas les objets extérieurs, nos perceptions ne sont pas des images des objets, mais des actions des objets sur nos organes. Toutes nos sensations sont primitivement subjectives. Le nouveau-né en est là pendant quelque temps et ce n'est que progressivement qu'il acquiert, par l'éducation, la notion du moi et du non-moi, qu'il fait la distinction du corps et du monde extérieur. Si nous rapportons à l'extérieur nos sensations visuelles et auditives, c'est affaire d'habitude et de raisonnement, car les phosphènes déterminées par la pression sur le globe de l'œil paraissent localisées à la périphérie du globe oculaire, et d'autre part, il est souvent difficile de distinguer les bruits entoptiques des bruits extérieurs. Pour projeter à l'extérieur ces deux sortes de sensations, il nous a donc fallu faire une série de raisonnements, qui ont très probablement pour base des sensations musculaires. En effet, l'objet que nous voyons ou que nous

entendons serait fatalement rapporté par nous à la périphérie de notre corps si une série de successions de sensations musculaires n'étaient venues nous donner l'idée d'une distance entre nous et l'objet, c'est-à-dire nous donner une idée de l'espace qui nous en sépare. L'extériorité des sensations est donc le résultat d'un acte psychique. Cette distinction du moi et du non-moi repose sur les faits suivants : Si nous touchons un objet extérieur, nous n'avons qu'une seule sensation que nous rapportons à la périphérie de notre corps, ou plus exactement au point touché (c'est là le caractère des sensations de tact) ; si nous touchons un point de notre corps, nous avons, au contraire, deux sensations, l'une au point touché, l'autre au point qui touche. Dans les sensations visuelles, acoustiques, nous sommes passifs, un simple appareil de réception ; dans les sensations musculaires, nous sommes actifs, nous avons la conscience d'un effort, germe obscur, pour le dire en passant, de l'idée du moi. Le *moi*, la *personnalité*, c'est donc la série d'événements et d'états successifs, liés entre eux par la mémoire, et provoqués par certains changements du corps et du milieu extérieur. Mais cette idée du moi est acquise par l'expérience, qu'on le remarque bien ; elle est le résultat d'un certain nombre d'actes cérébraux ; et ce qui prouve que ce n'est pas une entité planant au-dessus de la matière, c'est qu'on la voit s'affaiblir et même disparaître dans certaines maladies mentales. Le moi psychique est l'expression de l'état du moi physique, voilà pourquoi il varie avec les variations physiologiques, toxiques et pathologiques. La personnalité n'est autre chose que l'unité de l'organisme se révélant à la conscience. Elle subit toutes les oscillations et toutes les vicissitudes de l'organisme. La vie de chaque jour se charge de nous dévoiler des personnalités à plusieurs faces ; il n'est pas rare de voir le *moi* s'oublier pendant une heure, un jour et même davantage.

L'idée du *moi*, d'où dérive la notion de personnalité individuelle, n'est donc, dirai-je avec Taine, que « la série d'événements et d'états successifs, sensations, images, idées, perceptions, souvenirs, prévisions, émotions, désirs, volitions, liés entre eux, provoqués par certains changements de mon corps et des autres corps. » Ce n'est, par conséquent, que la

cohésion dans le temps d'une série d'états de conscience conservés par la mémoire. Aussi chez le nouveau-né, cette idée existe-t-elle à peine ? Chez l'enfant elle est fugitive, et si cette notion de notre personnalité nous paraît s'étendre sans discontinuité de notre naissance jusqu'à l'heure actuelle, « c'est que dans l'état social où nous vivons, chaque chose autour de nous nous rappelle ce que nous étions ; mais même malgré cela, que de lacunes dans cette continuité apparente, et combien notre existence passée laisse en nous de mois, d'années même, dans lesquels notre personnalité nous échappe !

Qu'est-ce que l'idée ? Comment naît-elle ?

L'existence de centres sensoriels et sensitivo-moteurs distincts, en même temps que l'absence de toute délimitation absolue entre ces aires différentes du manteau cérébral, montrent assez comment, presque toujours, tous les sens concourent à l'élaboration d'une idée. Un coup de sonnette retentit, toutes les sonnettes de la maison tintent ! Les idées n'existent que durant leur évocation de l'inconscient ; avant comme après ces évocations, rien d'elles ne persiste que la possibilité de leur apparition. Elles ne sont que des relations entre des perceptions actuelles ou remémorées ; elles ont donc comme base des sensations préalables, et celles-ci sont l'élément initial de l'intelligence.

Les idées particulières dérivent de la sensation ; les idées générales et abstraites dérivent immédiatement des idées particulières.

Ce qui a obscurci cette question, comme le remarque Beaunis, c'est que beaucoup de psychologues confondent à tort les idées générales et abstraites avec l'expression de ces idées par le langage. L'enfant, le sauvage, l'animal, ont aussi bien que l'homme la notion des idées de temps, d'espace, de coexistence, de succession, etc., mais ce qui leur manque, c'est l'expression verbale ou écrite pour exprimer ces relations. Quoiqu'en disent certains philosophes, il n'est pas nécessaire, pour que l'idée abstraite existe, que le langage lui donne une formule, l'observation, nous l'avons déjà dit, ayant prouvé que le sourd-muet non éduqué pense parfaitement sans signes et sans langage.

La formation des idées est tout entière régie par les *lois de l'as-*

*sociation*, c'est-à-dire qu'elle est gouvernée par l'habitude. « Une idée en appelle une autre », et dans cette *association des idées*, la volonté n'a que fort peu d'action. On le voit bien quand on cherche une idée, un mot qui vous échappe. Il reparaît quand on y songe le moins, et fuit obstinément lorsqu'on veut qu'il se présente. C'est ce qui a fait dire à Beauvis qu'il y a deux mémoires, une consciente, cérébrale ou psychique; une inconsciente, médullaire ou organique. On sait le « plongeon » que le souvenir fait tout à coup dans la conscience, il disparaît brusquement et non par succession; il en est de même de sa réapparition. Vous avez un mot « sur les lèvres », inutile de courir après, n'y pensez plus, c'est le meilleur moyen de le retrouver: tout à coup, comme jaillissant du domaine de l'inconscient, il vous saute à l'esprit, tout d'un jet.

Les actions réflexes suscitées par les impressions des sens dans l'écorce du cerveau, et qui constituent l'activité psychique, ne sont que l'irradiation entre les cellules nerveuses d'un mouvement moléculaire né de ces impressions, partant venant du monde ambiant. Les phénomènes psychiques, comme tout autre phénomène de la nature, se réduisent donc à une forme spéciale de mouvement. Les différentes formes de l'activité psychique, sentiments, pensées, volitions, aboutissent toujours finalement à une réaction motrice, volontaire ou automatique, consciente ou inconsciente, retournant ainsi, sous des formes plus élémentaires, comme travail mécanique, au sein du monde extérieur.

L'*expression des émotions* se traduit toujours par des *mouvements d'expression* et par le *langage*, soit émotionnel seulement, soit rationnel. Et ce dernier n'est pas spécial à l'espèce humaine, comme on pourrait le supposer. Non, car les animaux, outre les mouvements mimiques et vocaux en rapport avec leurs émotions, ont certains moyens de communiquer entre eux qui sont une sorte de langage rudimentaire à l'aide duquel ils se communiquent leurs idées. L'enfant qui commence à parler passe du langage émotionnel pur au langage rationnel. Ce dernier est sous l'influence de deux causes: un certain degré de développement intellectuel; un appareil cérébral du langage articulé.

Au cours des âges, la conscience et l'intelligence ont émigré, des ganglions de la moelle épinière, dans le mésocéphale et l'écorce des hémisphères. Encore aujourd'hui, si on peut refuser à la réaction spinale le caractère intentionnel et volontaire, ce qui exige une représentation anticipée, on ne peut lui refuser toute espèce de conscience (Schiff, Herzen). La conscience spinale s'est ainsi peu à peu évanouie dans le rayonnement toujours plus intense de la conscience cérébrale. Les centres spinaux, devenus inconscients, automatiques chez les vertébrés supérieurs, ne servent plus qu'à la transmission et qu'à des actes réflexes relativement simples et définitivement organisés...

Toutes les connaissances, si elles ne sont héréditaires, si elles ne trouvent pas un mécanisme préformé, ne sont acquises avec conscience que pour rentrer bientôt dans le domaine de l'inconscience avec laquelle elles acquièrent toute leur perfection (calcul, dessin, virtuose, etc.) (Herzen).

La conception mécanique du processus psychique fait comprendre comment chez l'aliéné la volonté ne peut maîtriser une idée obsédante, une idée morbide qui s'exalte et tend à passer à l'action avec une force irrésistible, — pas plus qu'un épileptique ne peut réprimer les convulsions de ses membres.

*Les mouvements fixes et systématisés* sont des mouvements rythmiques, coordonnés, qui s'accomplissent involontairement, qui ne correspondent à aucun but, en dépit de leur apparence de mouvements intentionnels, et qui, en l'absence de toute activité volitive propre de l'individu, servent d'issue aux états d'excitation, aux décharges motrices du cerveau (tics, mouvements automatiques des idiots, etc.). L'association involontaire et inconsciente des idées et des mouvements est fréquente chez les intelligences inférieures: le pouvoir d'inhibition motrice (sobriété du geste, etc.) n'appartient qu'aux intellectuels. Ces mouvements sont des réactions automatiques provoquées par des stimuli internes, résultant des mouvements inconscients, organiquement ou dynamiquement ordonnés en vue d'une fin, et qui se produisent toujours les mêmes, consécutivement à l'excitation de leurs centres respectifs (Brugia et Marzocchi).

Beaucoup de mouvements uniformes et rythmiques des éléments sont l'expression dernière de gestes et d'attitudes

corporelles en rapport avec les professions ou occupations anciennes... Ces résidus organiques de l'activité psycho-motrice sont les derniers vestiges d'énergie intellectuelle éteinte (résidus d'images motrices). Ces mouvements associés, empreints du plus grand fatalisme, sont d'autant mieux assurés que toute fonction supérieure d'inhibition est éteinte dans un cerveau en ruine.

L'excitation d'un centre moteur doit provoquer : 1° le réveil d'images de sensibilité tactile et musculaire qui accompagnent le mouvement considéré, et dont le complexus constitue la représentation idéale de ce mouvement; 2° l'impulsion centrifuge qui doit mettre les muscles en mouvement. La sensation d'innervation motrice, c'est la conscience de l'excitation fonctionnelle des éléments sensitifs d'un centre sensitivo-moteur; la représentation d'un mouvement, c'est le réveil d'images sensitives, tactiles et musculaires, qui accompagnent la phase centrifuge d'une idée motrice... Trois phases caractérisent les processus des représentations motrices : 1° la *phase centrale* est constituée par le réveil, dans un centre cortical, des images sensitives du mouvement; 2° la *phase centrifuge* est constituée par l'impulsion motrice qui, du centre, se rend aux nerfs centrifuges et aux organes du mouvement; 3° la *phase centripète* est constituée par la perception centrale des modifications, survenues dans les appareils périphériques des mouvements consécutivement à l'arrivée de l'impulsion motrice. Cette dernière phase est la plus importante pour l'organisation des représentations idéales du mouvement. Mais une fois ces représentations organisées dans l'écorce cérébrale, les parties périphériques peuvent manquer, ainsi qu'on le voit dans les hallucinations des amputés, sans que les images motrices et la conscience du mouvement accompli fassent défaut : l'éveil des images motrices et la projection de ces états internes en dehors par le canal de l'impulsion centrifuge, toujours simultanée, suffisent pour engendrer ces hallucinations du mouvement... Or, toutes les hallucinations sont susceptibles de la même explication (puisque tous les centres de l'écorce sont mixtes (Tamburini, etc.), opinion confirmée par les observations des histologistes (Golgi, etc.). — Les hallucinations verbales

motrices (Séglas, Tamburini, etc.), caractérisées par la perception nette des mots que le malade « sent dans sa bouche », c'est-à-dire par des sensations de très légers mouvements de la langue, alors même qu'on attire celle-ci fortement au dehors et qu'on l'immobilise, sont des plus caractéristiques.

B). — *La volonté et ses défaillances*

« L'homme a eu de tout temps l'illusion de la liberté comme il a eu si longtemps l'illusion du mouvement du soleil. »

L'homme est-il libre? Le « libre arbitre » peut-il servir à établir la doctrine de la responsabilité morale? Nous revenons au cœur de notre sujet.

Il est évident que nous avons le pouvoir de faire ce que nous désirons, mais sommes-nous libres de désirer ou de ne pas désirer?

En d'autres termes, l'homme est-il libre de *vouloir ce qu'il veut*, là est toute la question.

Or, la plus grande partie des actes psychiques qui se passent en nous nous échappent. Nous pensons avec notre organisation propre, nos volitions sont le produit de notre organisation physique et mentale, en partie héritée, en partie acquise et le produit du milieu dans lequel nous avons été élevés et des circonstances qui nous enserrant au moment. La statistique n'a-t-elle pas montré que les actes en apparence les plus libres, mariages, crimes, suicides, etc., se répètent avec une étonnante régularité? Mais il est si vrai, comme le remarque Herzen, que le « libre arbitre » des philosophes est puéril, qu'il n'est pas un partisan de la liberté psychique de l'homme qui, mis en demeure d'apprécier une action insolite ou singulière commise par une personne qu'il croyait bien connaître, de s'écrier : Il me paraissait impossible que cet homme fit cela; il a dû y être poussé par quelque motif bien puissant! Supposer qu'un homme agisse sans motif, dirait un autre, serait supposer qu'il est fou. Mais à aucun il ne viendra à l'idée de dire : Cela s'explique par l'usage qu'il a fait de son libre arbitre, ce qui serait constater,